

Initiative :	Postulat
Titre :	Changer la ville pour préserver le climat - développer le solaire sur des infrastructures du territoire communal.
Initiant-e(-s) :	Aude Billard et consorts

L'énergie solaire est une énergie renouvelable facile d'accès. Elle peut être convertie en chaleur ou électricité selon que l'on utilise des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques. Cette énergie peut être utilisée sur site pour chauffer l'eau ou éclairer un bâtiment recouvert de tels panneaux. Il est donc facile d'en déterminer l'origine, à l'instar d'autres sources d'énergie électrique.

Bien que la Suisse fasse figure d'excellence au niveau de la recherche et de l'industrie liée aux panneaux solaires, les installations photovoltaïques produisent moins de 2% de l'électricité suisse¹ contre 7% en Allemagne². L'Allemagne ne bénéficie pas d'un climat plus ensoleillé que la Suisse et cette différence est donc essentiellement due aux efforts politiques soutenus de ces dernières années.

Lausanne a investi dans la production d'électricité provenant du solaire depuis 1991. Elle installe régulièrement des panneaux solaires sur les toits de la ville, notamment des bâtiments communaux, et il est prévu que, d'ici 2023 la production de photovoltaïque atteigne 30 GWh³, soit environ 2% des besoins actuels de la ville⁴. On peut cependant essayer de faire mieux.

Pour augmenter la production photovoltaïque, une possibilité est d'installer des panneaux solaires en d'autres lieux que les toits, sur des surfaces bien ensoleillée, telles que talus, murs de soutènements, parois antibruit. Il est aussi possible de construire des toits rétractables. De tels panneaux d'appoint pourraient recouvrir certains emplacements de la ville pendant les grandes chaleurs de l'été, il faudrait toutefois opérer en préservant la qualité du patrimoine bâti si des mesures définitives devaient être décidées. Ces mesures réduiraient le réchauffement de la ville tout en produisant de l'énergie

Il s'agirait de viser les projets économiquement avantageux et de les construire avec le soutien de la Rétribution fédérale (RU). Le courant, ainsi généré, serait vendu avec d'autres sources au prix de revient.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de développer des projets pilotes sur la pose de panneaux **photovoltaïque, voire** thermiques, sur des surfaces autres que les toits des bâtiments communaux, tels que les talus, murs de soutènements, parois antibruit, toits rétractables, **parkings, P+R, etc.**

¹ <https://www.stromkennzeichnung.ch/fr/agents-energetiques/photovoltaique.html>

² <https://www.edf.fr>

³ <http://www.lausanne.ch/thematiques/services-industriels/les-sil/production/solaire.html>

⁴ <http://www.lausanne.ch/thematiques/services-industriels/particuliers/energies-et-reseaux/electricite/reseau.html>

Lausanne, le 8 avril 2019

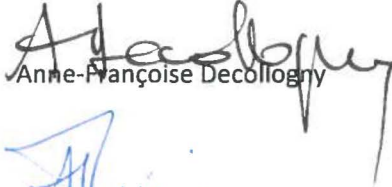
L'initiante : Aude Billard

Pour le PSL

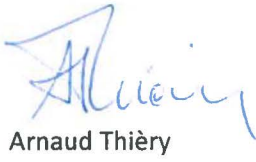
Vincent Brayer




Benoît Gallard



Anne-Françoise Decollogny



Arnaud Thiéry



Romain Felli



Joël Teuscher